

# Bilan de l'année — 1 442 heures et un contrat gagné

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Feuilles de temps et journal des reprises · document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Le chiffre qui ne flatte pas l'agent figure au même tableau que les autres, suivi de sa cause mesurée et de ce qui le corrige.**

## Les trois postes mesurés

| Poste                                 | Avant                      | Après      | Heures rendues       |
|---------------------------------------|----------------------------|------------|----------------------|
| Constitution du dossier de conformité | 65 % — 221 h par lancement | 8 % — 27 h | 1 164 h sur 6 usages |
| Vérification de la traçabilité        | 40 % — 16 h par revue      | 5 % — 2 h  | 168 h sur 12 revues  |
| Contrôle des accès par rôle           | 35 % — 62 h par semestre   | 4 % — 7 h  | 110 h sur 2 revues   |

| Poste | Avant | Après | Heures rendues                                              |
|-------|-------|-------|-------------------------------------------------------------|
| Total | —     | —     | <b>1 442 h, soit onze mois d'une personne à temps plein</b> |

## Où sont allées les heures

| Destination                                   | Variation                      | Source                                                                                |
|-----------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Analyse des écarts et conseil aux métiers     | <b>+44 %</b>                   | Feuilles de temps de la direction de la conformité                                    |
| Consultations de gestion pour compte de tiers | <b>+2 réponses, 1 gagnée</b>   | <b>Refusées l'an dernier faute de produire le dossier d'hébergement dans le délai</b> |
| Commissions annuelles du contrat gagné        | <b>210 000 €</b>               | <b>Le seul chiffre du bilan qui se voit sur le compte de résultat</b>                 |
| Préparation d'audit                           | <b>−27 jours de contrôleur</b> | Dossier tenu en continu                                                               |

## Le chiffre qui ne flatte pas l'agent

| Constat                                       | Volume                       | Cause mesurée                                                                                                                                                          | Ce qui est fait                                                                                 |
|-----------------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dossiers repris sur le fond, premier semestre | <b>218 sur 4 100 — 5,3 %</b> | <b>171 portaient sur des contrats dont l'avenant en vigueur vivait chez le courtier et non dans la gestion documentaire ; 47 étaient des situations sans précédent</b> | <b>Tout avenant manquant déclenche sa réclamation le jour même ; le dossier attend la pièce</b> |
| Second semestre                               | <b>39 sur 4 460 — 0,9 %</b>  | <b>Plus aucune reprise ne vient d'un avenant manquant</b>                                                                                                              | <b>Les 47 situations sans précédent deviennent des cas indexés</b>                              |

## Les mesures de cadre

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maille, 93120 Monthéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · [contact@bluelemonagent.ai](mailto:contact@bluelemonagent.ai) · [dpo@bluelemonagent.ai](mailto:dpo@bluelemonagent.ai) · Hébergement en France.

| Indicateur                                                    | Année           |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|
| Décisions concernant un adhérent signées par un professionnel | 8 560 sur 8 560 |
| Décisions automatisées                                        | 0               |
| Accès hors rôle sur 4,7 millions d'actions                    | 0               |
| Transferts hors Union européenne                              | 0               |

**La page de calcul tient en un recto :** trois lignes de charge, deux délais, un chiffre de recette. Donnée aux administrateurs avec la convocation, elle se discute mieux qu'un chiffre découvert en séance.

## À fixer par la mutuelle

Date du conseil d'administration devant lequel le bilan est présenté : \_\_\_\_\_

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.